

Projet Educatif Territorial

PEDT : Renouvellement

Groupe Communautaire Scolaire
« Nicolas François NOIREL »

Impasse de Lorraine
54114 JEANDELAINCOURT

Année scolaire 2021 / 2022

Année scolaire 2022 / 2023

Année scolaire 2023 / 2024

Porteur du projet : SIS DE LA SEILLE	
Nom et prénom de l'él <u>u</u> de référence	Jean Claude CRESPIY
Fonction	Président
Adresse	Impasse de Lorraine 54114 JEANDELAINCOURT
Téléphone	03.83.23.43.57 06.20.42.64.92
Adresse électronique	sis.seille@yahoo.fr

Coordination du projet assurée par	
Nom et prénom du responsable pédagogique	Magali GILSON
Fonction	Secrétaire du Syndicat Scolaire
Adresse	Impasse de Lorraine 54114 JEANDELAINCOURT
Téléphone	03.83.23.43.57
Adresse électronique	sis.seille@yahoo.fr

Sommaire

Préambule

Présentation du projet

1. Le territoire
2. Les atouts
 - A. Moyens humains
 - B. Les lieux
 - C. Les espaces naturels
 - D. Le patrimoine
3. Les freins liés au territoire
4. Les Objectifs
5. Modalités d'organisation des temps scolaires et périscolaires
6. Modalités d'information aux familles
7. Le rôle du référent et de la directrice des temps périscolaires
8. Le rôle des intervenants extérieurs et animatrices du périscolaire
9. Activités proposées
10. Les bilans des années 2018-2019 ; 2019-2020 et 2020-2021
11. Modalités du pilotage et évaluation du PEDT
12. Fiches d'évaluation
13. Budget de fonctionnement du périscolaire
14. Accueils spécifiques : Soins et PAI
15. Formation
16. Cadre juridique

Préambule

Les cinq communes : Arraye et Han, Armaucourt, Chenicourt, Jeandelaincourt et Létricourt, représentées au Syndicat Intercommunal Scolaire ainsi que le Conseil d'Ecole ont décidé de la poursuite des rythmes scolaires sur quatre jours et demi pour les trois prochaines années scolaires à venir.

L'école Noirel accueille des élèves de la Petite Section au CM2 (trois à onze ans).

La semaine scolaire de neuf demies journées de classe est donc maintenue soit : lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Le PEDT ci-après présenté, sera le fil conducteur à tous les encadrants et intervenants des temps périscolaires. Il prend en compte l'ensemble de la journée de l'enfant pour l'adapter à ses besoins, et à ses rythmes selon les différents âges (moins de 6 ans et plus de 6 ans) Il traduit les valeurs éducatives que nous voulons promouvoir à travers les activités proposées, en lien avec les projets d'école.

Il veut proposer des activités riches et variées par la qualité et la diversité : sportives, scientifiques, artistiques et créatives en faisant appel à des intervenants extérieurs diplômés et à l'équipe d'animation en place.

La Tolérance, le Respect, l'Estime de Soi, des Autres ne sont pas innés

L'enfant est un adulte en devenir. Il a besoin de jouer, rêver, imaginer pour pouvoir apprendre et se construire dans le respect de soi et des autres.

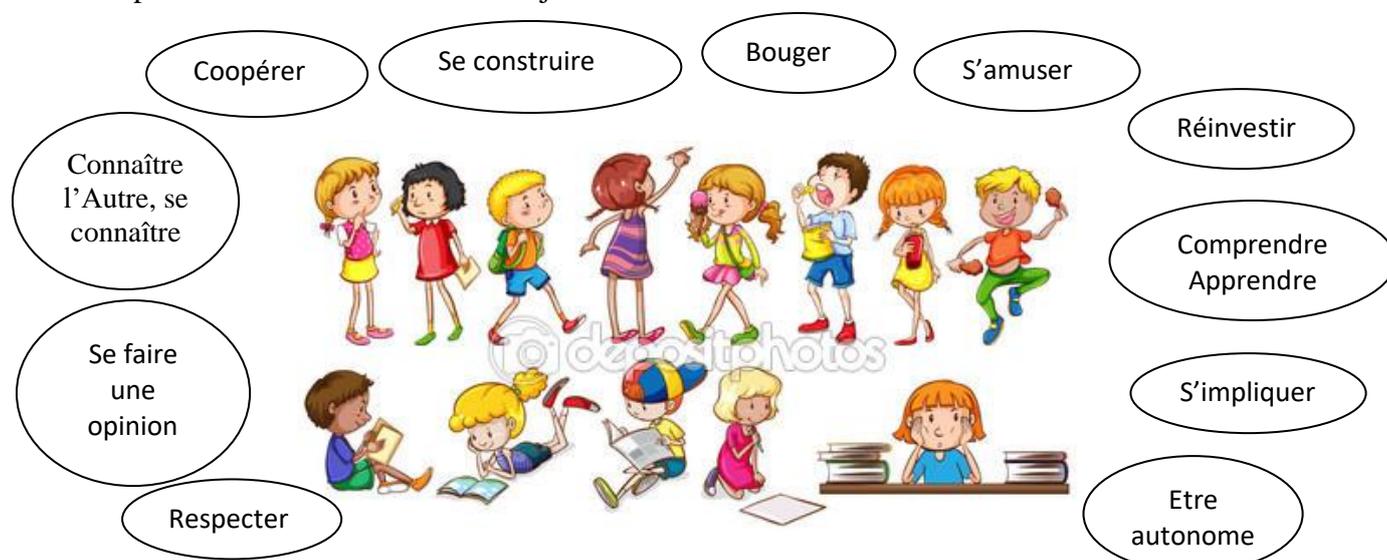
Il doit continuer à se sentir un enfant à travers les règles de vie, les consignes et les informations que nous leur apportons.

Les adultes qui l'entourent ont un rôle d'éducateur. Ils doivent se montrer attentifs à ses besoins tant matériels et psychologiques, être bienveillants et respectueux de ses capacités, de ses difficultés.

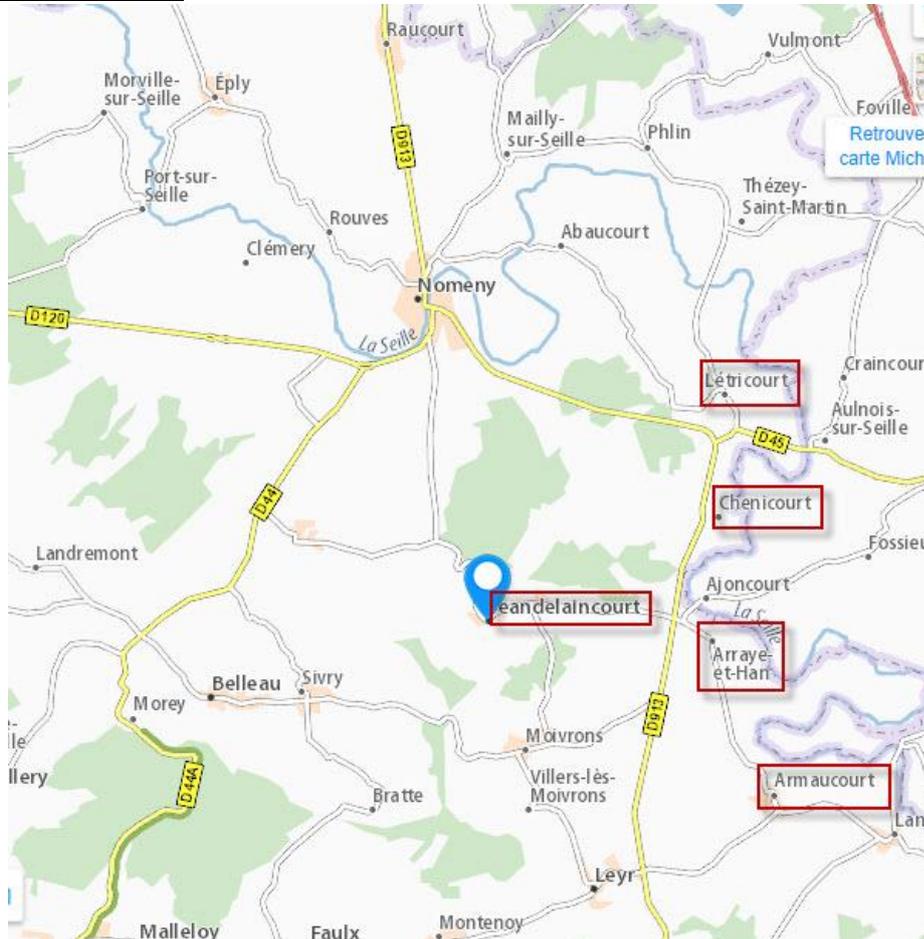
Comment enseigner l'écologie si elle n'est pas appliquée dans l'environnement immédiat ?

Le Respect de la Nature, de l'Environnement, le Développement Durable sont des enjeux importants pour l'avenir.

Les enfants doivent en prendre conscience au travers d'activités ciblées et réinvestir ces compétences dans la vie de tous les jours.



1. Le territoire



Le groupe scolaire Nicolas François Noirel, implanté sur la commune de Jeandelaincourt, au centre du village est un bâtiment neuf ouvert en septembre 2015, équipée afin de garantir l'accessibilité des enfants handicapés scolarisés sur la commune.

Tous les enfants scolarisés peuvent être accueillis dans le cadre des ALSH

Des formations adaptées pour l'encadrement des enfants en situation de handicap seront proposées lorsque la situation se présentera.

Il accueille environ 200 élèves de 3 à 11 ans (de la classe de Petite Section au Cours Moyen 2^{ème} année) issus de cinq villages différents : Armaucourt, Arraye et Han, Chenicourt, Jeandelaincourt et Létricourt.

Les élèves sont acheminés de leur village le matin par transport scolaire et ramenés chez eux en fin de journée à la sortie de l'école.

Une cantine est proposée sur le temps de midi (environ 50% des enfants y sont inscrits journalièrement).

Les locaux de cette nouvelle école, à l'architecture en « aile Delta » particulièrement réussie, offre des espaces adaptés (pour les enfants de moins de 6ans : matériel d'adaptation des

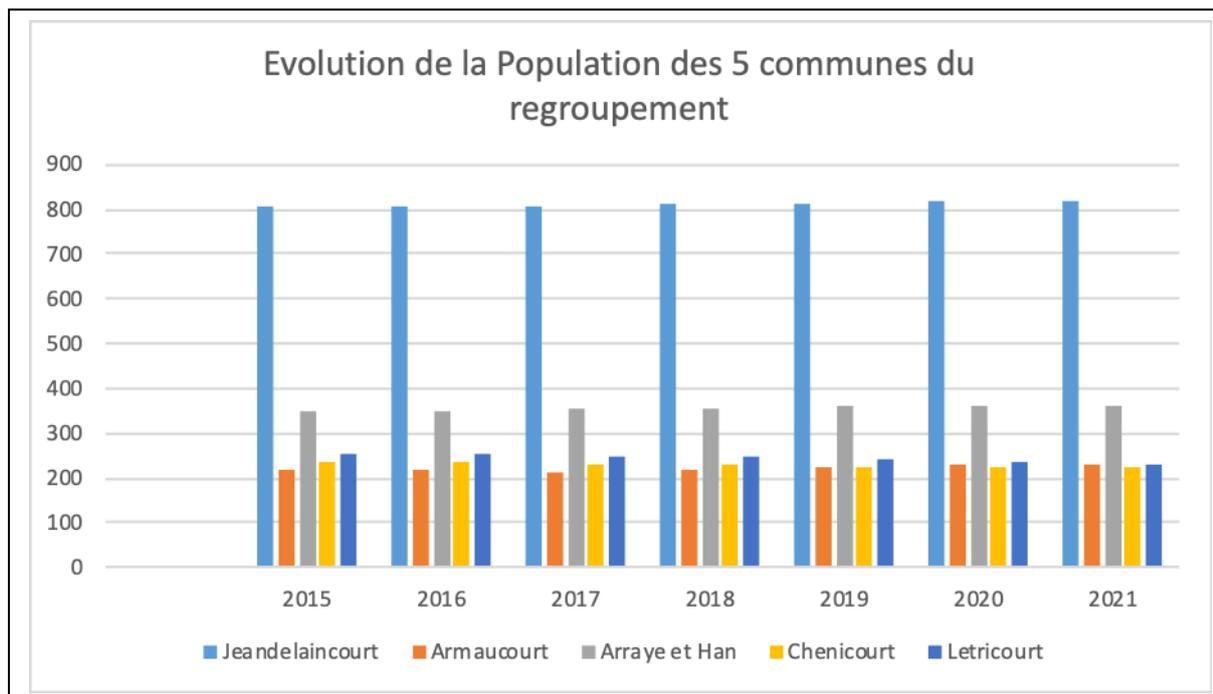
sanitaires, ainsi que des lits, tables et chaises) permettant d'évoluer de façon fluide entre la partie scolaire et celle dédiée au périscolaire.



Compétence Communauté de Communes		Compétence SIS
<input checked="" type="checkbox"/>	Scolaire investissements	
<input checked="" type="checkbox"/>	Scolaire fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/>
	Périscolaire investissement et fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/>
	Nouveau temps périscolaire	<input checked="" type="checkbox"/>
	Restauration scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>

Le Syndicat Intercommunal Scolaire gère actuellement la partie fonctionnement tandis que la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné (à laquelle adhèrent les cinq villages) a, à sa charge, la partie investissement. En janvier 2019, la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné décide de prendre en charge une partie de la compétence fonctionnement scolaire.

La population des villages du Regroupement Concentré croît lentement chaque année et assure à l'école un nombre d'élèves relativement stable depuis l'ouverture de l'école. 185 élèves sont prévus pour la prochaine rentrée.



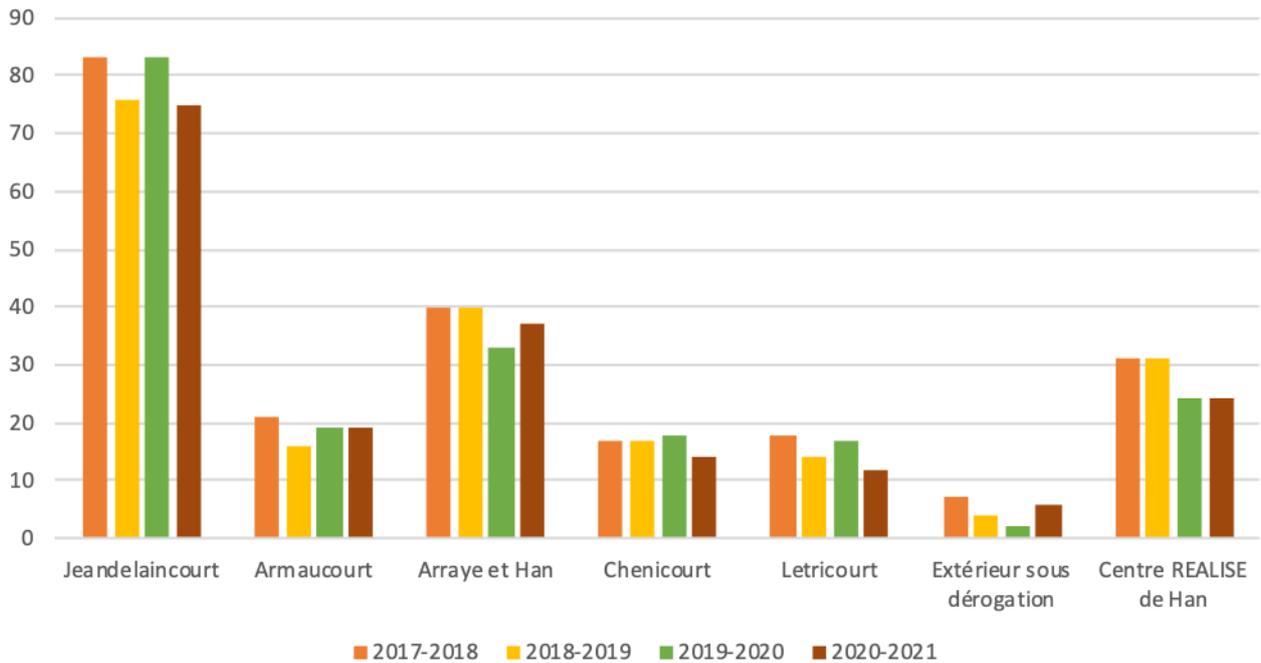
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Jeandelaincourt	809	809	806	811	813	815	818
Armaucourt	218	218	213	219	225	232	232
Arraye et Han	349	349	357	355	359	360	360
Chenicourt	235	235	230	228	227	224	224
Letricourt	254	254	250	248	242	235	232

Commune(s)	Nombre d'habitants
- Armaucourt - Arraye et Han -Chenicourt -Létricourt -Jeandelaincourt	1866 habitants sur l'ensemble du regroupement de communes

	Nombre d'enfants concernés septembre 2020
Niveau maternel (moins de 3 ans)	0
Niveau maternel (entre 3 et 5 ans)	63
Niveau élémentaire :	124
Niveau secondaire :	

	Nombre d'établissements scolaires concernés
École(s) maternelle(s)	} 1 « Groupe Scolaire Noirel »
École(s) élémentaire(s)	

Evolution du nombre d'élèves



Armaucourt	21	16	19	19
Arraye et Han	40	40	33	37
Chenicourt	17	17	18	14
Letricourt	18	14	17	12
Extérieur sous dérogation	7	4	2	6
Centre REALISE de Han	31	31	24	24

2. Les atouts

A. Moyens humains

- Les intervenants extérieurs diplômés, animateurs des ateliers TAP (théâtre, conteur, éducateurs sportifs)
- Les ressources communautaires : animateurs du Pôle Musical Communautaire
- Sept animatrices de l'équipe d'animation du périscolaire dont six diplômées du BAFA ou en cours de finalisation (2 en octobre) et aussi titulaires du PSC1
- La directrice du périscolaire titulaire du BAFA et du PSC1 et du BPJEPS
- Des intervenants bénévoles (parents ou habitants du secteur)

Une interlocutrice pour le temps scolaire : la Directrice du groupe scolaire Mme Branet

Une interlocutrice pour le temps périscolaire et les TAP : la Directrice du périscolaire Mme Vautrin

→ pour régler les éventuelles interrogations du moment : souci d'ordre médical, enfant absent, animateur absent...

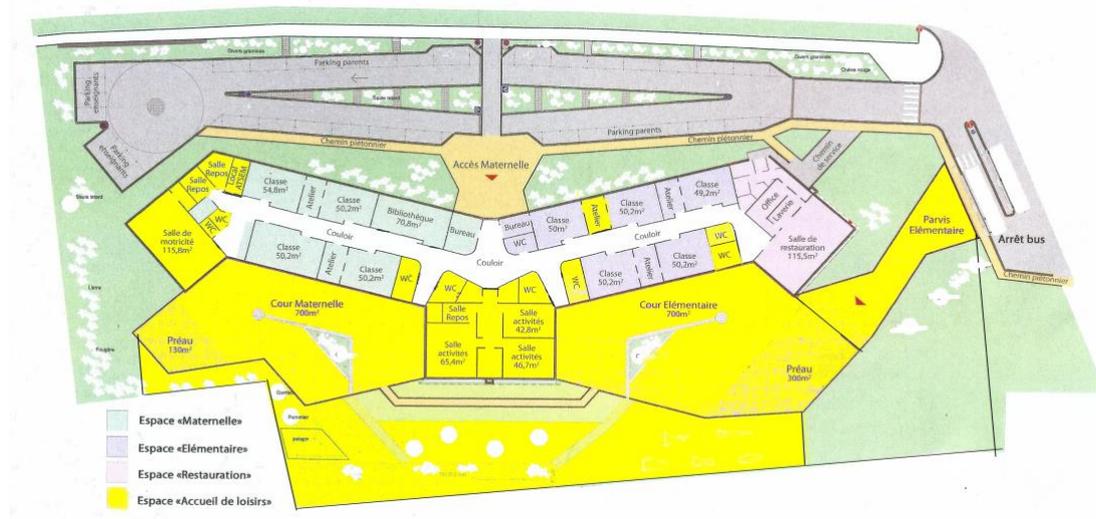
Mme Gilson M., secrétaire du S.I.S., coordonnera l'ensemble : recherche d'intervenants, grilles d'évaluation, sorties, conventions, inscriptions.

B. Les lieux

L'école communautaire Noirel propose un lieu recentré de plain-pied dans des locaux adaptés à tous les enfants, y compris à ceux en situation de handicap.

Actuellement, le Groupe scolaire NOIREL n'accueille pas d'enfant en situation de handicap de manière permanente (uniquement des situations temporaires comme bras en écharpes, enfant en béquilles ou en fauteuil roulant pour éviter de poser le pied à terre).

En jaune les parties utilisées pour les TAP et le périscolaire



Les activités TAP fonctionnent principalement au sein de la structure Noirel avec :

- Une salle de motricité pour les activités sportives : baby gym, danse, arts du cirque, zumba
- Un « espace Tisanerie » est utilisé pour l'activité « cuisine »
- Un atelier qui jouxte 2 classes pour les activités scientifiques
- Un dortoir sert à l'activité « conte »
- Une Bibliothèque Centre Documentaire
- Un espace informatique dans le fond de la B.C.D.
- Deux cours aménagées par des marquages au sol
- Deux préaux dont l'un est plus adapté aux sports collectifs (préau du primaire)
- Un espace « jardin » avec des carrés de plantations
- Un espace verger (pommier, poirier ...)
- Trois salles dédiées au périscolaire sur le temps hors scolaire avec des coins « jeux », des espaces « création »
- Un « city stade » situé à cinq minutes à pied de l'école mis à disposition par la mairie de Jeandelaincourt

Les salles de classe et la cantine ne sont pas utilisées pour les activités périscolaires et TAP. Les locaux désignés ci-dessus sont suffisants et le planning des activités réfléchi en fonction de ces lieux mis à disposition.

C. Les espaces naturels

Il existe sur le territoire un environnement naturel remarquable, propice à l'éveil scientifique et écologique des enfants.

- Sur le territoire de Jeandelaincourt :
 - Un étang à la faune et la flore variées (située à environ dix minutes à pied de l'école)
 - Une mare pédagogique récemment réaménagée (à côté de l'étang)
 - Une forêt aux essences diverses
 - Une pelouse calcaire sur la colline du Mont Saint-Jean (présence d'orchidées)
 - Egalement au Mont St Jean, des grottes avec la présence de chauves-souris (Rhinolophes)
 - Un chemin de randonnée avec des panneaux explicatifs concernant la faune et la flore
 - Un parcours destiné à la course d'orientation en milieu forestier (à 15 minutes de l'école)
- Sur le territoire d'Arraye et Han
 - La boucle de la Seille présentant une flore et une faune remarquables (protection particulière du Courlis Cendré)
- Sur l'ensemble des cinq communes, un environnement agricole orienté vers la polyculture.

D. Le patrimoine

- Un patrimoine rural traditionnel sur quatre communes
- Un patrimoine architectural spécifique à Jeandelaincourt du fait de son passé industriel avec la fabrication de tuiles et de briques en terre rouge.

3. Freins liés au territoire pour la mise en œuvre du P.E.D.T

Si le fait d'avoir un regroupement concentré est un atout, les transports restent un souci.

En effet, ceux-ci sont organisés après la sortie scolaire. Les enfants résidant sur les communes extérieures fréquentent moins facilement les T.A.P.

Cependant, le nombre de participants aux T.A.P. montre l'intérêt des familles et des enfants pour les activités proposées.

4. Les Objectifs

Le PEDT constitue le cadre de référence d'une politique éducative locale, articulant ainsi toutes les actions qui contribuent à la réussite des enfants et des jeunes. Il est garant de la continuité éducative pendant et après l'école organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

A cet effet, des groupes de travail ont réuni les acteurs éducatifs (enseignants, représentants de parents élus au conseil d'école, représentants des associations, directrice de l'accueil périscolaire, représentants d'associations sportives, culturelles artistiques) lesquels ont été invités à réfléchir aux orientations éducatives du PEDT.

A l'issue de ces travaux, 4 axes ont été déclinés en objectifs opérationnels, partagés et validés par les participants :

1 : Promouvoir l'égalité des chances pour tous

- ♣ Favoriser l'accès aux ateliers TAP à tous et à toutes quelles que soient les différences sociales, culturelles, physiques et psychiques : mixité des groupes, filles garçons, enfants en situation de handicap, enfants du voyage...

- ♣ Atténuer les barrières économiques : faible coût des ateliers TAP sous la condition du soutien financier de l'Etat et de la CAF, aide du CCAS pour les sorties scolaires, calcul de tranches en fonction des ressources des familles pour la restauration scolaire publique,

- ♣ Permettre à chaque enfant de participer au moins à 1 parcours d'atelier TAP durant l'année scolaire,

- ♣ Découvrir l'environnement proche de l'école notamment par les ateliers TAP,

- ♣ Proposer des intervenants supplémentaires pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

2 : Promouvoir le vivre ensemble

- ♣ Informer l'intervenant d'atelier des spécificités du groupe d'enfants,

- ♣ Harmoniser les règles de vie sur le temps scolaire/périscolaire : proposition d'un temps de travail à la pré-rentrée, les communiquer auprès des intervenants, afficher les règles de vie,

- ♣ Favoriser la mixité des âges / des classes dans les propositions d'ateliers TAP suivant les activités, proposer des activités TAP qui favorisent la mixité,

- ♣ Veiller à ce que les Ateliers TAP soient un temps de rencontre et de partage quelles que soient les différences,

- ♣ Favoriser les actions citoyennes dans les Ateliers TAP : actions intergénérationnelles, participation à la semaine de la solidarité internationale, aux jeux de coopération, participer /contribuer au spectacle de fin d'année,

- ♣ Favoriser des temps communs de formation enseignants / agents sur la Prévention et Secours Civique de niveau 1 et à la communication bienveillante.

3 : Promouvoir le bien-être et l'estime de soi à l'école

- ♣ Accepter de modifier le déroulement de l'atelier prévu pour tenir compte des besoins de l'enfant, Laisser l'enfant acquérir à son rythme des compétences diverses dans les ateliers TAP,

- ♣ Aménager pour les enfants, dans la mesure du possible, des espaces pour se ressourcer, pour favoriser le retour au calme, la rêverie, notamment lors de la pause méridienne,

- ♣ Faire connaître et témoigner du contenu des ateliers sur la base du volontariat, et sans obligation de production finale,

- ♣ Accompagner les intervenants à mettre en œuvre des démarches de coopération, de bienveillance, proposer des formations, conférences, documentation...
- ♣ Mettre en place une démarche locale d'auto évaluation des effets de cet axe chez l'enfant,
- ♣ Favoriser les parrainages entre enfants d'âge différent dans des activités propices à cela.

4 : Développer la créativité de chacun

- ♣ Construire les propositions d'ateliers TAP permettant de proposer un parcours annuel de découvertes artistiques, culturelles et sportives,
- ♣ Veiller à ce que la conduite des ateliers et la nature des activités contribuent au développement de l'imaginaire, à la prise d'initiative, à la recherche de nouvelles expérimentations pour les enfants,
- ♣ Organiser des espaces (agencement, matériel à disposition) propres à libérer la créativité des enfants,
- ♣ Veiller à la diversité et à l'équilibre des différentes activités proposées.

5. Bilans des années 2018 à 2021

BILAN des Activités T.A.P Année 2018-2019

Ateliers	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Nombre d'enfants
Zumba	12	12	7	6	11	48
Cuisine	13	12	11	12	11	59
Conte	7	14	12	8	9	50
Musique	5	8	10	9	10	42
Arts Plastiques	7	8	4	7	6	32
Baby Gym	8	9	8	8	8	41
Danse	Annulé	Annulé	4	8	5	17
Sports		11	14	9	14	48
Cirque				14	7	21
Activités Scientifiques	5					5
Total	57	74	70	81	81	363

L'activité scientifique n'a pas du tout fonctionné. Nous avons rebondi sur une activité basée sur le sport.

BILAN des Activités T.A.P Année 2019-2020

Ateliers	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Nombre d'enfants
Cuisine	7	11	10	8		36
Conte	10	10	9	11		40
Musique	10	Annulé	10	9		29
Basket Ball		8	Annulé	10		18
Zumba	10	9	9	8		36
Arts Plastiques	8	5	8	7		28
Baby Gym	8	8	7	7		30

Danse	7	Annulé	Annulé	Annulé		7
Rugby		5	9	11		25
Tir à l'arc		12	10	Annulé		22
Initiation STEP			5	8		13
Théâtre- jeux de scène	4	Annulé	Annulé	Annulé		4
VTT				11		11
Total	64	68	77	90	0	299

Période 5 : Il n'y a pas eu d'activité NAP dû au confinement

BILAN des Activités T.A.P Année 2020-2021

Ateliers	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Nombre d'enfants
Conte	4					4
Musique	8					8
Arts Plastiques	8					8
Baby Gym	8					8
Rugby	10					10
VTT	11					11
Initiation STEP	5					5
Théâtre - Jeux de scène	9					9
Total	63	0	0	0	0	63

Les périodes 2, 3, 4 et 5 ont été très perturbées suite à la parution d'un nouveau protocole sanitaire interdisant le « brassage d'enfants de classes différentes »

Les familles ont été consultées à l'aide d'un questionnaire de satisfaction.

Elles ont dans l'ensemble apprécié la variété des activités.

Elles émettent cependant des souhaits pour l'an prochain :

- Davantage d'activités en direction des moins de six ans
Des activités concernant le monde animal ; nichoirs par exemple
Des activités informatiques et robotiques (non proposées auparavant)
Des activités jardinage (ex : carrés de jardinage, herbier
Une activité Zumba déjà proposée et fort appréciée l'année passée
Une activité chorale
Davantage de sport
- Aide aux leçons
Une activité éveil à l'anglais
- Les intervenants sont satisfaits de leur intervention. Certains (théâtre et arts plastiques) ont dû demander de l'aide avec l'accompagnement d'une animatrice du périscolaire car certains enfants avaient des difficultés à respecter les règles de vie et perturbaient fortement l'activité.

Point nouveau : nous mettons en place, pour ce nouveau PEDT un système d'évaluation tant au niveau des intervenants extérieurs, du périscolaire, des enfants que des familles. Voir chapitre 11 les fiches d'évaluation. Un questionnaire de satisfaction sera proposé aux familles en fin de chaque année.

6. Modalités d'organisation des temps scolaires et périscolaires Uniquement les jours de classe

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h-08h45	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire	Périscolaire
08h45-12h	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire →11h45	Temps scolaire	Temps scolaire
12h-13h45	Restauration Périscolaire	Restauration Périscolaire	Restauration 11h45- 12h45	Restauration Périscolaire	Restauration Périscolaire
13h45-15h45	Temps scolaire	Temps scolaire	Mercredi récréatif : Périscolaire →18H30	Temps scolaire	Temps scolaire
15h45-19h00	TAP 16H-17H Périscolaire	Périscolaire		TAP 16H-17H Périscolaire	Périscolaire
16H-17H	APC	APC		APC	APC

Semaine type :

Les activités TAP sont proposées selon les cinq périodes scolaires :

- Période 1 – Septembre aux vacances de la Toussaint**
(à partir de la 2^{ème} semaine de la rentrée)
- Période 2 – Novembre aux vacances de Noël**
- Période 3 – Janvier aux vacances de février**
- Période 4 – Mars aux vacances de printemps**
- Période 5 – Avril aux vacances d'été**

Taux d'encadrement d'un ALSH déclaré avec PEDT (Décret 2013-707 du 2 août 2013)

- 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

Temps périscolaire du matin

Les enfants qui arrivent de façon très échelonnée, sont accueillis par une animatrice à l'entrée et dirigés vers les locaux dédiés au périscolaire. Des activités calmes leur sont proposées, libres de choix en ce début de journée.

Temps méridien

Un seul service est organisé en deux lieux distincts

Les enfants de maternelle, environ 30 sont réunis pour le repas dans une salle du périscolaire aménagée afin de les recevoir dans un endroit plus calme.

Deux animatrices les encadrent et les aident pour le repas.

Après le repas ils se retrouvent dans la cour des petits ou la salle de motricité.
Ils disposent d'espaces de repos si besoin : tapis, coins calmes.
Puis, ils sont remis aux enseignantes à l'heure de l'accueil scolaire 13h35.

Les enfants du primaire sont installés dans la salle de restauration principale, la cantine
Il y a en moyenne 85 enfants avec 4 animatrices.

Une fois les services de cantine terminés, ils peuvent aller soit dans la cour « des grands » où au moins un jeu de sport est organisé par les animatrices : jeux collectifs, sports de raquettes, de balles. Les autres peuvent se rendre dans les salles du périscolaire pour des activités plus calmes : jeux de stratégie, jeux calmes ou repos, activités artistiques.

Après la classe à 15h45

Les enfants sont pris en charge avec l'équipe d'animation à 15h45.
Pendant 15 mn, ils peuvent jouer et goûter s'ils le souhaitent.

TAP : Les intervenants arriveront dès 15h45 pour la préparation de leur activité, prendront en charge les enfants directement au périscolaire à 16 heures pour une durée de 1h. ou 1h30
Durant ce temps, aucun parent ne pourra récupérer son enfant.
Une animatrice prendra en charge les enfants à la fin des activités à 17h pour la sortie avec les parents ou le retour au service périscolaire.
Les intervenants sont également en charge de rangement des lieux avant leur départ.

Périscolaire

Les moins de 6 ans :

Pour la maternelle, on propose aux enfants des temps calmes et des temps d'activités ludiques (puzzles, jeux éducatifs, jeux de construction...) et des espaces de jeux d'imitation (poupées, garages...) qui tiennent compte de leur rythme et surtout ne les bousculent pas en cette fin de journée.

Ils peuvent aussi accéder à des ateliers de création dans le cadre d'une activité de groupe proposée par l'équipe d'animation.

Les plus de 6 ans :

Des activités soit individuelles soit collectives sont proposées

Au moins un atelier correspondant aux objectifs du PEDT est mis en place à chaque période.

APC : Les enfants inscrits pour les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) resteront avec leur enseignante qui en est responsable.

A la fin de l'APC, elles raccompagnent les enfants jusqu'à la porte de l'école vers leurs parents si moins de 6 ans et confient ceux qui sont inscrits au périscolaire à une animatrice.

7. Modalités d'informations aux familles

Un courrier est envoyé en fin d'année scolaire aux parents. Il contiendra les explications concernant l'organisation administrative de l'année à venir : assurances, droit à l'image, règlement intérieur, fiche d'inscription cantine et périscolaire, fiche sanitaire de liaison
Ces documents seront également fournis par mèl sur demande des parents par le SIS

L'inscription aux TAP est faite avant chaque période « inter-vacances » sur une fiche éditée et transmise par le SIS à la rentrée de septembre. Les parents s'engagent pour la durée de la période.

Les enfants qui ne sont pas inscrits aux TAP, aux APC, ou au périscolaire rentrent chez eux s'ils habitent Jeandelaincourt. Ceux qui habitent dans les autres villages sont pris en charge par le personnel du périscolaire pour les conduire vers les transports scolaires.

Règlement et participation financière

Le règlement du périscolaire est remis à chaque famille en début d'année scolaire. Le coût des activités TAP est de : 1 euro la séance et 1,40 ou 1,50 euros de garde selon le coefficient familial

8. Le rôle du référent et de la directrice des temps périscolaires

Les enfants doivent pouvoir « glisser » d'un temps à un autre en toute sécurité et de façon tout à fait sereine. La communication est donc primordiale

Mmes Gilson, secrétaire du SIS et Mme Vautrin, directrice du périscolaire sont en lien permanent avec le Président et les Vices présidents du SIS :

- Gèrent l'ensemble des organisations TAP sur l'école
- Récoltent et étudient les propositions des intervenants
- Effectuent un suivi général des TAP : plannings, réunions, rencontres avec les intervenants, grilles d'évaluation et bilans
- Gèrent les listes d'enfants
- Gèrent les appels aux familles
- Gèrent les imprévus sur le moment
- Recueillent des informations, des questionnements, des éventuels problèmes rencontrés sur place
- Organisent les temps de réunion chaque vendredi avec l'équipe afin d'échanger, dialoguer, informer, résoudre les problèmes rencontrés, préparer les activités
- Organisent une réunion « bilan » à la fin de chaque période avec le comité de pilotage pour préparer le projet d'activités de la période suivante
- Prennent en compte les remarques justifiées des enseignants/animateurs/parents
- Réorganisent les ateliers en cas d'absences imprévues d'intervenants
- Font le point sur le matériel afin d'anticiper les achats tout en respectant les contraintes budgétaires établies

9. Le rôle des intervenants extérieurs et des animatrices du périscolaire

Chaque adulte s'engage à :

Assurer la sécurité au sens large du terme de l'enfant
Être attentif, disponible, actif et à l'écoute de l'enfant
Respecter les règles de vie et de sécurité des lieux
Adapter son activité et son langage à chaque tranche d'âge ainsi qu'au projet éducatif
Développer la curiosité de l'enfant en ouvrant l'horizon artistique, culturel et sportif
Répondre aux questions de l'enfant, ne pas frustrer son questionnement
Valoriser l'entraide, la solidarité et l'esprit d'équipe
Encourager l'enfant à exprimer ses sentiments et à développer son expression orale et gestuelle
Laisser faire l'enfant pendant les activités tout en l'accompagnant
Responsabiliser l'enfant afin qu'il grandisse et puisse accéder à une relative indépendance
Prôner le respect
Ne pas faire de différence ou de favoritisme entre les enfants
Permettre à l'enfant de devenir un bon citoyen, de trouver sa place dans le groupe
Respecter les horaires de travail
Remplir les grilles d'évaluation et les communiquer
Communiquer toute information nouvelle concernant l'enfant

L'animateur est un repère pour l'enfant, c'est pourquoi il doit faire preuve d'exemplarité.
En conséquence, si un adulte venait à manquer à ces engagements, le partenariat viendrait à s'arrêter.

10. Activités proposées

Les deux fils conducteurs du projet éducatif du Syndicat Scolaire de la Seille reposent sur la volonté de créer une complémentarité et une cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant.

« Education au développement durable, Ecologie »

a. Objectifs éducatifs

- S'engager dans le développement durable, à l'éducation à l'environnement par la pédagogie de projet
- Découvrir, apprendre à connaître et à respecter le monde du Vivant
- Comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable et respectueux

b. Activités

Animateurs TAP

Ateliers Activités Scientifiques « Les petits Débrouillards » :
Autour des 5 sens
Pollution de l'air et de l'eau
Expériences scientifiques

Animatrices du périscolaire

Participation au concours « Arbre à mots » (centenaire 14-18) à la fête du fruit à Chenicourt en octobre 2018

Création de carrés de jardinage à base de bois de récupération : plantes mellifères, semis divers

Création et entretien d'une haie fleurie pour insectes et oiseaux

Apprendre à reconnaître les oiseaux locaux, leurs chants

Activités arts plastiques autour du thème « Oiseaux »

Création d'hôtels à insectes à base d'objets naturels ou de récupération

Construction de nichoirs à oiseaux

Intervention d'un apiculteur pour comprendre le monde des abeilles

A la découverte des jardins partagés : utilisation d'un espace collectif pour semer, planter, récolter et partager

Le chemin de découverte : le monde de la forêt

Mener des activités autour de la mare pédagogique et de l'étang : apprendre à reconnaître la flore et la faune de ce biotope durant les différentes saisons

Autour du papier : découverte de la filière, fabrication de parchemin

Activités de création à base d'objets recyclés (pâte à papier recyclé, instruments de musique petites percussions à base d'objets recyclés...)

Mener des activités visant à réduire les déchets alimentaires et éviter le plastique

- Travail sur l'alimentation et le gâchis alimentaire avec API (affiches, jeux)
- trier et récupérer le papier : éco-boîtes « papier »
- création d'un logo pour des gobelets réutilisables à la place de ceux en plastique
- transport des objets à recycler aux points tris de la commune (5 mn de l'école)

c. Effets attendus

- Etre capable de vivre ensemble un projet commun
- Connaître et comprendre l'importance de la protection de son environnement
- Etre capable de respecter, de protéger la faune et la flore
- Etre capable de se conduire en citoyen responsable
- Savoir réinvestir dans la vie de tous les jours les compétences acquises

« Education à la Citoyenneté, au Vivre Ensemble »

a. Objectifs éducatifs

- Favoriser l'éducation à la coopération, au respect, aux valeurs de la République

b. Activités

Animateurs TAP

Activité cirque (équilibre, jonglage)

Jeux collectifs

Atelier éveil musical : Pôle Musical Communautaire

Atelier lecture et création de contes

Atelier Peinture : poursuite de la fresque murale de l'entrée de l'école

Atelier danse

Atelier Zumba

Atelier Théâtre

Atelier Cuisine
Atelier Baby Gym

Animatrices du périscolaire

Sensibilisation au handicap en participant à une manifestation Handisport.

Activités sportives : sports collectifs, jeux de raquettes

Atelier découverte du patrimoine environnemental : architecture spécifique aux Anciennes Tuileries (architecture industrielle)

Atelier poterie : création d'objets en terre (en rapport avec les Anciennes Tuileries)

Atelier jeux de société (jeux de stratégies, de société, jeux de rôles)

Ateliers "libres" pris en charge par les animatrices lorsqu'une absence d'un des animateurs n'est pas prévue

Accompagnement scolaire

c. Effets attendus

- Etre capable de s'intégrer dans un groupe, de participer à un projet commun
- Etre capable de respecter les règles de vie, les consignes
- Etre capable de mieux gérer ses émotions, ses réactions en les verbalisant
- Etre capable d'utiliser le langage verbal pour communiquer, expliquer, gérer des conflits sans utiliser de mots ou de gestes violents
- Etre capable de se responsabiliser, de se prendre en charge
- Etre capable de surmonter ses appréhensions, être plus sûr de soi
- Etre capable de mieux écouter les autres
- Etre capable de se confronter à la différence
- Montrer de l'intérêt pour les activités
- Avoir enrichi son vocabulaire pour exprimer ses émotions, pour raconter ses expériences
- S'engager dans une association sportive ou culturelle

11. Modalités du pilotage et évaluation du PEDT

Composition de la structure de pilotage		
Partenaires institutionnels	Partenaires associatifs	Autres partenaires (bénévoles, parents,...)
- Equipe enseignante - Membres du SIS - Equipe d'animatrices - Mairies	- LPO - Association « Les petits Débrouillards » - Communauté de Communes « Seille et Grand Couronné »	Bénévoles

Le comité de pilotage se compose du Président du SIS, des deux Vices présidents, de la secrétaire du SIS et de la Directrice du périscolaire.

1. Le conseil syndical représentant les cinq communes, se réunit au moins une fois tous les deux mois. Des discussions, propositions de réajustement ont lieu concernant le PEDT.
2. L'équipe d'animation et la directrice du périscolaire se réunissent chaque vendredi pour échanger, préparer, et organiser les activités

3. Les membres du bureau syndical, la secrétaire du SIS et la directrice du périscolaire se réunissent chaque semaine pour coordonner, prendre en compte les remarques des intervenants, des animatrices, des enseignants,
4. Un questionnaire de satisfaction sera proposé aux familles à la fin de l'année scolaire.
5. Des grilles d'évaluation sont créées à la fois pour les encadrants (intervenants extérieurs et animatrices du périscolaire) et les enfants.
 - Chaque enfant pourra, de ce fait évaluer son activité, son comportement, ses attentes, les verbaliser et ainsi s'impliquer et évoluer positivement tant au niveau personnel que dans ses relations avec autrui.
 - Les intervenants seront invités à échanger à l'aide de ces grilles afin d'améliorer l'accueil de leur activité.

Les enfants seront associés à cette évaluation (cf fiches chapitre 11)

L'évaluation globale du projet aura lieu à chaque fin d'année scolaire

Evaluation de la période par l'intervenant

Nom prénom de l'intervenant :

Evaluation de la période du

au

	Points positifs	Points négatifs	Idées pour améliorer
Relations SIS/intervenant Intervenant/enfant Intervenant/famille			
Activité Préparation, Déroulement, Participation de l'enfant, Sécurité, Rangement			
Organisation générale Accueil des enfants (transition école/activité) Choix des groupes d'enfants			
Sentiment général de la période			

Questionnaire enfants / parents TAP

Merci de bien vouloir répondre pour le

Nom (parents)

Nom de l'enfant..... Prénom

Age.....Classe.....

A. Questionnaire enfant

1. Combien de fois as-tu participé au T.A.P cette année ?.....fois

Lesquelles :.....

.....

2. Est-ce que tu t'amuses durant les activités ?

C'est super

J'aime bien

Un peu

Pas du tout

3. As-tu découvert de nouvelles activités ?

oui

non

4. Quelles activités as-tu préférées durant l'année ?

.....

B. Questionnaire parents

5. Globalement, comment percevez-vous les T.A.P ?

Très satisfaisants

- Satisfaisants
- Corrects
- Pas satisfaisants

6. Quel est le ressenti de votre enfant ?

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Correct
- Pas satisfaisant

7. Comment trouvez-vous les activités proposées à votre enfant ?

- Très satisfaisantes
- Satisfaisantes
- Correctes
- Pas satisfaisantes

8. Suggestions

Exprimez-vous si vous le souhaitez à travers quelques lignes, vos suggestions nous intéressent, merci pour votre participation.

Cordialement

13. Budget de fonctionnement du périscolaire

SIS DE LA SEILLE - PERISCOLAIRE

BUDGET 2018

COMPTE	LIBELLE	PROPOSITION 2018
DEPENSES FONCTIONNEMENT		221 237.00 €
2	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	- €
2	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	18 836.83€
22	DEPENSES IMPREVUES	2 000,00 €
22	DEPENSES IMPREVUES	2 000,00 €
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 400.17 €
60611	EAU	
60612	ENERGIE ELECTRICITE	
60618	AUTRES FOURNITURES SON STOCKEES	200,00 €
60623	ALIMENTATIONS	3 000,17 €
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	500,00 €
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 000,00 €
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00 €
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	200,00 €
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000,00 €
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	- €
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 500,00 €
611	CONTRATS DE PRESTATIONS	50 000,00 €
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	- €
61522	ENTRETIEN DE BATIMENTS	- €
615221	ENTRETIEN DE BATIMENTS PUBLICS	- €
615228	ENTRETIEN DES AUTRES BATIMENTS	
6156	MAINTENANCE	
616	PRIMES D'ASSURANCES	
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	- €
6184	VERSEMENT A DES ORGANISME DE FORMATION	€
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	500,00 €
6225	INDEMNITE COMPTABLE ET REGISSEURS	- €
6231	ANNONCES ET INSERTION	200,00 €
6232	FETES ET CEREMONIES	€
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	- €
6238	DIVERS	- €
6257	RECEPTIONS	- €
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	- €
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	600,00 €
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES (frais anticipations et dossier 250)	200,00 €
6281	CONCOURS DIVERS COTISATIONS	- €
62875	Remboursement frais charges courantes(vers le budget scolaire)	1 500,00 €
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 000,00 €

12	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	132 000,00 €
6411	PERSONNEL TITULAIRE	
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	
64168	AUTRES EMPLOI INSERTION	
6451	COTISATIONS URSSAF	
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE PERSONNEL	- €
6458	COTISATIONS AUX ORGANISMES	
6215	Remboursement frais charges du personnel(vers le budget scolaire)	132 000,00 €
23	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	- €
23	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00 €
673	TITRES ANNULES (sur excercices antérieurs)	1 000,00 €
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	

SIS DE LA SEILLE - PERISCOLAIRE

BUDGET 2018

COMPTE	LIBELLE	PROPOSITION 2018
RECETTES FONCTIONNEMENT		221 237.00 €
2	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	€
2	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
70	PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES	107 000,00 €
70632	PRESTATIONS DE SERVICES A CARACTERE DE LOISIRS	15 000,00 €
7067	REDEVANCE & DROITS DES SERVICES	92 000,00 €
74	PARTICIPATIONS	112 237.00 €
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	43 237.00 €
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP (Remb. Emprunt)	
74748	AUTRES COMMUNES	- €
7478	AUTRES ORGANISMES	57 000,00 €
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS	12 000.00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00 €
773	MANDATS ANNULES	2 000.00 €
7788	PRODUITS EXCEPTIONNEL	

14. Accueils spécifiques : Soins et PAI

Les médicaments en sachet individuel nominatif sont tenus hors de portée des enfants dans le cas de traitements PAI dans une armoire à pharmacie fermée à clé.

Un suivi sanitaire est prévu sous forme d'une fiche de liaison à chaque incident.

Les armoires à pharmacie et trousse de secours pour les sorties sont régulièrement vérifiées et réassorties (B.O 2008). Les animatrices doivent suivre un protocole de soins et remplir le cahier de suivi.

Des enfants bénéficient d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Les enseignantes ont le dossier de l'enfant.

Il en est de même pour le périscolaire, avec un document rangé dans l'armoire à pharmacie contenant toutes les indications et les procédures à tenir.

15. Formation

Chacune des 8 animatrices (sauf une) est en possession du BAFA.

La Directrice possède le BAFD et le PSC1

Le SIS a organisé une formation au PSC1 pour l'ensemble des animatrices du périscolaire et de la Secrétaire en mai 2018.

Des formations qualifiantes CNPF seront étudiées afin d'améliorer les compétences du personnel et l'accueil des enfants en fonction des besoins.

16. Cadre juridique

Souhaitez-vous déclarer l'accueil périscolaire ?	
Oui	<input type="checkbox"/> Accueil de loisirs classique <input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> NAP <input type="checkbox"/> Après-midi
X Oui	X Accueil de loisirs assoupli dans le cadre d'un PEDT X Matin X Midi X NAP X Après-midi
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Garderie périscolaire

Le renouvellement est en cours sur le site pour l'année 2021-2022

Accueil de loisirs périscolaire, dès lors qu'il y a école dans la journée.

Garderie périscolaire

	Accueil de loisirs classique	Accueil de loisirs assoupli dans le cadre d'un PEDT	Dans le cadre d'un PEDT
Cadre réglementaire	Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)	Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) Décret n°2013-707 du 2 août 2013 – convention PEDT	Les engagements concernant la sécurité des mineurs sont définis dans le PEDT.
Taux d'encadrement	Au minimum : 1 encadrant pour 10 enfants de moins de 6 ans 1 encadrant pour 14 enfants de 6 ans et plus	Au minimum : 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans 1 encadrant pour 18 enfants de 6 ans et plus	Se rapprocher de: 1 encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans 1 encadrant pour 18 enfants de 6 ans et plus
Durée d'ouverture	2 heures minimum d'accueil par journée de fonctionnement	1 heure minimum d'accueil par journée de fonctionnement	Pas de durée minimale
Intervenant extérieur	Non comptabilisé dans les taux d'encadrement	Comptabilisé dans les taux d'encadrement	Comptabilisé avec les encadrants